



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux de commerce

Question écrite n° 33802

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les attentes des greffiers des tribunaux de commerce sur la mise en oeuvre de la réforme de leur profession annoncée par le Gouvernement. Suite aux accusations jugées diffamatoires par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris le 11 juin dernier, ils regrettent l'absence de solidarité de la part de leur hiérarchie. Les greffiers souhaitent que soit mise en oeuvre la commission tarifaire annoncée depuis février 1998 et qui n'a toujours pas abouti. Il lui demande de lui indiquer ses intentions sur ce sujet.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'un groupe de travail, auquel la profession sera associée, va être mis en place prochainement, afin d'engager une réflexion sur les mesures susceptibles d'adapter la rémunération des greffiers des tribunaux de commerce à la réalité de leurs missions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33802

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 1999, page 4805

Réponse publiée le : 11 octobre 1999, page 5923